



05/11/24

BULLETIN D'INFORMATION DE L'INTERSYNDICALE #6

ACTIONS À LA MÉTROPOLE DE LYON : LA POLICE CONVOQUE NOS COLLÈGUES !

Les charges retenues sont graves. Garde à vue à venir ?

Jeudi 7 Novembre à 13h, deux de nos collègues SPP sont convoqués au commissariat de Police du 3/6 rue Saint-Jacques / place Bahadourian Lyon 3, afin d'être auditionnés dans le cadre de la procédure de dépôt de plainte du Président de Métropole, mais aussi d'un ou plusieurs agents de celle-ci à la suite de notre mouvement du 1er octobre dernier et notre entrée dans l'hôtel de la métropole pour venir en aide à nos collègues malmenés à l'intérieur par deux individus.

On leur reproche des violences volontaires sur agents de sécurité et des dégradations de biens publics. **Nos collègues seront-ils entendus en audition libre ? Ou bien seront-ils placés en garde à vue ?** Tout est possible, tout est à craindre !

Nos avocats seront présents pour les accompagner. **Nous aussi !**

La Solidarité est très forte depuis le début de ce mouvement et il est évident qu'il nous faut encore le montrer dans cette situation où il est inconcevable de ne pas être présents en grand nombre pour apporter notre soutien à nos deux collègues-copains-amis pompiers convoqués.

Ils en accusent UN, ils nous accusent TOUS !

Nous étions ENSEMBLE à pénétrer pour protéger nos collègues et il n'y a pas eu de violence ! **C'est ainsi que l'on nous considère à la métropole? Comme des casseurs, des violents alors que la vraie violence est celle dont ils font preuve en ne finançant pas les effectifs nécessaires à notre sécurité et celle de leurs administrés !**

Utiliser notre énergie à nous défendre et nous détourner de notre objectif est une technique bien connue. Mais nous ne sommes pas dupe et nous ne changerons pas de cap!

Cette journée sera donc la première action de ce mois de novembre. **Rendez-vous dès 12h à l'état major du SDMIS** pour se rendre au commissariat en cortège. Merci au plus grand nombre d'être présent en signe de soutien à nos 2 pompiers mais aussi pour montrer notre détermination à défendre nos intérêts.

RDV en tenue.

Non à la criminalisation de l'action syndicale ! Plus que jamais nous avons besoin de votre soutien et détermination